

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2015

DISSOLUTION DU CCAS.

Les communes de moins de 1500 habitants n'ont plus utilité d'avoir un CCAS avec un budget spécifique. Les futurs besoins seront débattus lors du conseil municipal et traités sur le budget général.

Le conseil se prononce pour la dissolution du CCAS à l'unanimité des présents.

BANQUET DES VŒUX

La date est fixée au Samedi 23 Janvier 2016. Le repas sera offert par la commune aux personnes de + de 65 ans inscrites au repas.

SUBVENTION

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'attribuer une subvention de 30€ pour une élève du village scolarisée au collège St Joseph à Héricourt, pour un voyage de classe découverte.

LOI NOTRÉ

Après débat le conseil municipal décide de voter contre le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le préfet . Celui-ci prévoyait le rattachement de la CCVR (Hors Arcey) à Pays de Montbéliard Agglomération.

8 voix contre, 1 voix pour et 1 abstention.

OPERATION BRIOCHE

Elle a rapporté la somme de 250.50€ pour la commune d'Echenans.

SITE INTERNET COMMUNAL

Un site internet est à votre disposition pour la commune d'Echenans à l'adresse suivante : <http://25210.campagnol.fr/>

Le conseil Municipal